

**ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EPARGNE POUR LA RETRAITE
ADER**

Association sans but lucratif régie par la Loi du 1er juillet 1901
13 rue du Moulin Bailly, 92270 Bois-Colombes

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 25 JUIN 2026**

L'ordre du jour de cette Assemblée générale est le suivant :

A titre ordinaire

- Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes annuels de l'Association pour l'exercice 2025
- Convention visée à l'article L.612-5 du code de commerce
- Quitus aux administrateurs
- Indemnités et avantages au titre de Membre du Conseil d'administration
- Approbation du budget de l'Association pour l'exercice 2026
- Ratification de la désignation d'un membre du Conseil d'administration
- Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil d'administration
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- Délégation de pouvoir de l'Assemblée générale au Conseil d'administration en vue de la signature d'avenants aux contrats d'assurance et de capitalisation souscrits par l'Association, dans le cadre des articles L.141-7 et R.141-6 du code des assurances
- Pouvoirs pour formalités

A titre extraordinaire

- Introduction de mesures de protection de la liquidité sur certains supports
- Modernisation de l'offre financière de certains contrats
- Modification de la liste des supports d'investissement éligibles de certains contrats et gestion des encours associés
- Ajout d'une Garantie Plancher sur le contrat UFF PATRIMONIAL VIE
- Gestion Pilotée Profilée des contrats LUCYA ABEILLE, PREMIUM EPARGNE ACTIVE et UFF PATRIMONIAL VIE
- Evolution du type de prêt dans le contrat ABEILLE GARANTIE EMPRUNTEUR